

L'Université franco-allemande (UFA) est dirigée par une équipe présidentielle binationale composée de deux membres, un·e président·e et un·e vice-président·e, dont l'un·e présente un lien significatif avec la France et l'autre avec l'Allemagne.

Le poste de

vice-président·e

(durée du mandat de janvier 2028 à décembre 2029)

présentant *un lien significatif avec La France*, est à pourvoir au 1^{er} janvier 2028. À l'issue de ce mandat, le/la vice-président·e exercera la fonction de

président·e

(durée du mandat de janvier 2030 à décembre 2031)

La durée complète du mandat est de quatre ans et s'achèvera le 31 décembre 2031. Ce mandat est renouvelable une seule fois. L'assemblée des établissements membres élit le/la président·e et le/la vice-président·e sur proposition du conseil d'université. Le nouveau ou la nouvelle vice-président·e formera, avec la vice-présidente actuelle qui sera la présidente en exercice de 2028 à 2029, l'équipe présidentielle binationale de l'UFA.

L'Université franco-allemande (UFA), créée en 1997, est une institution dotée d'une personnalité juridique propre, financée à parts égales par la France et l'Allemagne. Acteur majeur de la coopération universitaire franco-allemande, son réseau compte 210 établissements d'enseignement supérieur français, allemands ou issus de pays tiers. L'UFA soutient près de 200 cursus intégrés binationaux et trinationaux menant à un double diplôme et des diplômes conjoints de niveaux licence et master dans plus de 130 villes universitaires. Elle soutient également 34 collèges doctoraux franco-allemands et européens et finance des projets innovants ainsi que des manifestations dans le but de soutenir les jeunes chercheur·euses. Son siège est situé à Sarrebruck.

Missions :

Conformément à l'Accord de Weimar, le/la vice-président·e apporte son concours au/à la président·e dans la mise en œuvre de la politique de l'Université franco-allemande dans le cadre des décisions du conseil d'université. Le/la président·e dirige l'UFA et la représente à l'égard des tiers. En cas d'empêchement ou d'absence prolongée, le/la vice-président·e assure sa suppléance. La vice-présidence de l'UFA assure également la présidence du Forum Franco-Allemand. L'équipe présidentielle dispose d'un secrétariat dirigé par le secrétaire général.

Face à un paysage universitaire européen en pleine mutation et dans un contexte budgétaire contraint, le/la prochain·e président·e devra développer une stratégie adaptée à l'ambition du nouveau contrat d'objectifs et de moyens. Ce dernier a fixé trois objectifs principaux : (I) accroître la notoriété de l'UFA, (II) développer ses cursus en lien avec les priorités thématiques franco-allemandes et (III) s'ouvrir à l'ensemble des territoires des deux pays.

Profil et exigences :

Pour être éligible au poste de vice-président·e et de futur·e président·e dans le cadre du présent appel à candidatures, vous devez réunir les conditions suivantes :

- Votre parcours académique et professionnel présente un lien significatif avec la France et son système universitaire, toutes disciplines (et sections CNU) confondues, comme en témoignent votre activité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur français et votre expérience en tant qu'enseignant-chercheur.
- Vous disposez d'une bonne compréhension des enjeux diplomatiques et politiques de la relation franco-allemande.
- Fort·e d'une expérience de direction politique et scientifique au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, vous disposez d'excellentes connaissances des systèmes d'enseignement supérieur français et allemand et de leur environnement institutionnel ainsi que d'une parfaite maîtrise de la langue allemande et de la langue française.
- Vous possédez des compétences avérées en pilotage stratégique, y compris dans un contexte interculturel, et avez une solide expérience dans le développement et le pilotage de projets de coopération internationale ainsi que dans des projets innovants dans le cadre de la coopération franco-allemande.

Votre présence au siège de l'UFA à Sarrebruck est souhaitée à raison d'un jour par semaine dans le cadre de la fonction de vice-président·e, et de deux jours par semaine pour la future fonction de président·e. Votre candidature au sein de l'équipe présidentielle de l'UFA devra rencontrer l'accord de la direction de l'établissement auquel vous êtes rattaché·e : il est donc souhaitable de s'enquérir de cet accord au plus tôt.

Le/la président·e et le/la vice-président·e reçoivent de l'UFA une indemnité compensatoire ainsi que le remboursement des frais de déplacement et de séjour liés à leur activité.

Veillez adresser votre candidature, accompagnée du dossier d'usage (un seul document PDF de 5 Mo maximum) d'ici le 13 décembre 2026 par e-mail au **comité électoral de l'Université franco-allemande** : wahl-election-vp@dfh-ufa.org (Objet : **candidature VP 2027**).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétaire général, M. Udo Thelen. Contact : tél. +49 (0)681 93812-103 / e-mail thelen@dfh-ufa.org.

Notre déclaration sur la protection des données peut être consultée à l'adresse : https://www.dfh-ufa.org/fr/donnees_personnelles